Brevet d'histoire-géographie 2018 : Amérique du Nord, juin 2018

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2018 « Amérique du Nord », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Histoire – Un monde bipolaire au temps de la guerre froide

Document 1 : Berlin, Checkpoint Charlie (1961). Checkpoint Charlie est un point de passage entre Berlin-Ouest et Berlin-Est. Le 25 octobre 1961, les gardes-frontières de Berlin-Est refusent le passage d'un ambassadeur américain. Des chars américains et soviétiques se retrouvent face à face. Après plusieurs heures, ils se retirent sans qu'aucun coup de feu n'ait été tiré.

Document 1 – Berlin, Checkpoint Charlie (1961). Source : R. Hesse, Bundesarchiv (1961).

Document 2 – L'Allemagne au temps de la guerre froide

> Au cours de la guerre froide, la famille Berdau (composée de quatre sœurs, Käthe, mariée à Heinz, Traute, Rose-Marie et Anneliese et leurs parents) est séparée par les événements.
>
> En 1959, en R.D.A, Heinz et Käthe Krause sont arrêtés, accusés d'avoir voulu fuir à l'ouest. Le jeune géologue est condamné à douze mois de prison, elle [Käthe, sa femme] est détenue vingt-quatre heures et perd son travail.
>
> […] Heinz et Käthe sont décidés. Ils vivent « avec une valise sous le lit ». Le jeune couple demande l'autorisation de partir en vacances sur la presqu'île de Hela, en Pologne. En réalité ils vont à Berlin. En 1960, le mur n'a pas encore été construit et un train régional circule entre deux destinations de l'est, avec quelques arrêts très surveillés dans Berlin-ouest. « Mon mari était très courageux, il a pris l'initiative » raconte Käthe, les yeux brillants. Au premier arrêt dans le district ouest, il dit à sa femme : « On sort ! ». Ils descendent sans rien dire, attendant qu'on les arrête, mais on ne les remarque pas. […]
>
> Quand le Mur est construit en 1961, Traute vit à Hambourg (R.F.A), Rose-

> Marie en Autriche, Käthe à Waiblingen (R.F.A), seule Anneliese est restée à Greifswald (R.D.A) avec leur mère. « On était séparés, peut-être pour toujours ». Anneliese et Käthe restent très proches. « On échangeait des photos, mais les lettres étaient contrôlées. On ne pouvait pas parler de nos vies. Les paquets étaient fouillés. En trente ans, les visites se comptent sur les doigts d'une main. […] En 1989 on n'avait pas idée que le Mur pouvait tomber. On ne se rendait pas compte que c'était proche. »

Source : Nathalie Lacube, « En Allemagne, les sœurs Berdau ont vécu au rythme de l'histoire », La Croix, 14 janvier 2011

Questions

Document 1

1. Quelles sont les deux principales puissances rivales au cours de la guerre froide ? **(2 points)**

Document 2

2. Qu'ont décidé Heinz et Käthe ? En quoi cela permet-il d'expliquer la construction du mur de Berlin ? **(4 points)**
3. Montrez que la guerre froide a rendu difficile la vie quotidienne des Allemands (au moins deux éléments attendus). **(4 points)**
4. Relevez dans le texte, en indiquant sa date, l'événement qui correspond à la fin de la guerre froide. **(2 points)**

Documents 1 et 2

5. Montrez que la situation à Berlin et en Allemagne illustre les tensions entre l'Est et l'Ouest pendant la guerre froide. **(8 points)**

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

Géographie – Les territoires ultramarins français : une problématique spécifique

1. Rédigez un développement construit d'environ vingt lignes dans lequel vous présenterez les principales contraintes des territoires ultramarins français ainsi que les aménagements mis en œuvre pour valoriser ces territoires. Vous pouvez vous appuyer sur un ou plusieurs exemples vus en classe. **(15 points)**
2. Sur le planisphère **(5 points)** :
    - Localisez et nommez trois océans.
    - Choisissez un figuré pour représenter les territoires ultramarins et placez-le dans la légende.
    - Nommez et localisez trois territoires ultramarins.
    - Choisissez un figuré pour représenter le territoire métropolitain, placez-le dans la légende.
    - Localisez le territoire métropolitain sur le planisphère.

Planisphère à compléter (titre et légende à rédiger) : fond de carte avec le cercle polaire arctique, les tropiques du Cancer et du Capricorne, l'équateur, et des encadrés vides reliés aux territoires ultramarins. Feuille à détacher et à remettre avec la copie double.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique : L'égalité hommes-femmes en France

Depuis 1982, le 8 mars est officiellement reconnu, en France, comme la journée des droits des femmes. Votre collège profite de cette journée pour organiser une exposition pour rappeler qu'en France, hommes et femmes disposent de droits égaux mais que des inégalités persistent. Voici deux panneaux issus de cette exposition :

Document 1 – Panneau « Quelques étapes dans la mise en œuvre d'une égalité de droits entre hommes et femmes en France »

> 1907 : la loi accorde aux femmes mariées la libre disposition de leur salaire.
>
> 1924 : les programmes de l'enseignement secondaire sont les mêmes pour les filles et les garçons.
>
> 1944 : droit de vote et d'éligibilité aux femmes.
>
> 1946 : le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans la Constitution.
>
> 1965 : loi de réforme des régimes matrimoniaux qui autorise les femmes à exercer une profession sans autorisation de leur mari et à gérer leurs biens propres.
>
> 1972 : le principe de l'égalité de salaires entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.
>
> 2000 : loi favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.

Document 2 – Panneau « Les inégalités professionnelles aujourd'hui »

> Par rapport aux hommes, les femmes gagnent…
>
> • 27,5 % de moins dans le secteur des services où elles sont 88 % à travailler
>
> • 21,8 % de moins lorsqu'elles sont cadres
>
> Leurs emplois sont les plus précaires et les moins bien rémunérés puisqu'elles représentent 62 % des emplois non qualifiés.

Source : panneaux réalisés par les élèves (les données chiffrées sont issues de Franceinfo.fr, 17/09/2014).

Questions

Document 1

1. De quand date l'affirmation du principe d'égalité complète entre hommes et femmes en France ? **(1 point)**
2. Pourquoi, selon vous, a-t-il été nécessaire d'adopter ensuite de nouvelles lois sur l'égalité hommes-femmes ? **(1 point)**

Document 2

3. À partir du document, montrez que des inégalités persistent dans le domaine professionnel. **(2 points)**
4. Proposez au moins deux explications au maintien d'inégalités professionnelles entre hommes et femmes. **(2 points)**

Documents 1 et 2

5. Rédigez un texte de quelques lignes de conclusion à l'exposition expliquant en quoi les inégalités entre les hommes et les femmes vont à l'encontre des valeurs de la République française. **(4 points)**